

Plaquiste-plâtrier

RNCP30173 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	233s
Formacode(s)	22403
Code(s) ROME	F1604
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	05/03/2023

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

189 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 172 à former et organiser l'évaluation et 17 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800053	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800061	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800095	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800111	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800137	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800160	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800178	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800186	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800210	Former

Liste complète des 189 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp30173-plaquiste-platrier/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le plaquiste-plâtrier de niveau V intervient essentiellement dans tout bâtiment individuel et collectif d'habitation pour réaliser l'aménagement intérieur de locaux neufs et anciens, à partir d'éléments préfabriqués en matériaux secs à base de plâtre et de différents matériaux destinés à l'étanchéité à l'air, à l'isolation thermique et acoustique.

A partir de dossiers techniques, de plans de pose ou de consignes verbales, il construit des plafonds, des doublages,

des cloisons et met en place des systèmes techniques pour assurer l'étanchéité à l'air, l'isolation thermique et acoustique d'un bâtiment.

Pour ce faire, il effectue des tracés, des implantations et réalise des ossatures métalliques sur lesquelles il fixe des plaques de plâtre. Il pose par collage certains éléments (plaques de plâtre, complexe isolant).

En parallèle à ces travaux, le plaquiste-plâtrier réalise la pose de différents systèmes d'isolation thermique et acoustique associés selon les cas à des matériaux destinés à améliorer l'étanchéité à l'air des bâtiments.

Enfin, il assure les travaux de finition en réalisant le jointoiement et les enduits.

En fonction du cahier des charges du chantier sur lequel il intervient, le plaquiste-plâtrier peut également travailler le plâtre traditionnel en réalisant selon les cas :

- le briquetage et l'enduisage au plâtre humide de cloisons ;
- l'enduisage au plâtre humide de cloisons ou supports adaptés existants ;
- des supports horizontaux permettant l'enduisage au plâtre traditionnel ;
- l'enduisage au plâtre humide de plafonds ;
- des enduits décoratifs colorés à base de plâtre traditionnel ;
- l'enduisage mécanique au plâtre d'un support intérieur.

Le plaquiste-plâtrier intervient essentiellement dans tous bâtiments individuels et collectifs d'habitation neufs et anciens pour en réaliser l'aménagement intérieur. Il met en œuvre des éléments préfabriqués en matériaux secs à base de plâtre et de différents matériaux destinés à l'étanchéité à l'air, à l'isolation thermique et acoustique.

A partir de dossiers techniques, de plans de pose ou de consignes verbales, il construit des plafonds, des doublages, des cloisons et met en place ponctuellement des systèmes constructifs pour assurer l'étanchéité à l'air, l'isolation thermique et acoustique d'un bâtiment.

Pour ce faire, il effectue des tracés, des implantations et réalise des ossatures métalliques sur lesquelles il fixe des plaques de plâtre. Il pose par collage certains éléments (plaques de plâtre, complexe isolant).

En complément à ces travaux, le plaquiste-plâtrier réalise la pose de différents systèmes constructifs d'isolation thermique et acoustique qui peuvent contribuer à améliorer l'étanchéité à l'air des bâtiments.

Enfin, il assure les travaux de finition en réalisant le jointoiement et les enduits.

En fonction de la nature du chantier sur lequel il intervient, le plaquiste-plâtrier peut également travailler de manière ponctuelle le plâtre traditionnel en réalisant selon les cas :

- le briquetage et l'enduisage au plâtre traditionnel de cloisons ;
- l'enduisage au plâtre traditionnel de cloisons ou supports existants ;
- la construction de supports horizontaux permettant l'enduisage au plâtre traditionnel ;
- l'enduisage au plâtre traditionnel de plafonds ;
- l'enduisage mécanique au plâtre d'un support intérieur.

Le plaquiste-plâtrier intervient sur des chantiers de constructions neuves, ou en réhabilitation. Après avoir reçu les consignes de son responsable, il organise son poste de travail, il établit l'ordre d'exécution et les modes opératoires des ouvrages à réaliser. De par la connaissance qu'il a des normes de conformité des supports de réception, il est en capacité de contrôler ces derniers avant d'intervenir et alerter son responsable en cas de non-conformité. Tout au long de son intervention, il contrôle son travail et rend compte à son responsable du déroulement du chantier.

En plus de son responsable, ses principaux interlocuteurs sont le client et le maître d'œuvre.

Pour toutes ses missions, le plaquiste-plâtrier est amené à un travail d'équipe. Il est en capacité de coordonner sa propre activité avec celles des autres corps de métiers présents sur le chantier en simultané ou de manière décalée dans leurs interventions. Il intervient dans les locaux clos et couverts, parfois sur des échafaudages intérieurs roulants et/ou fixes. Il est en possession des habilitations lui permettant ce travail en hauteur. Sur le chantier, il manipule des charges lourdes et encombrantes et utilise du matériel électroportatif. Il doit porter des équipements de protection individuelle (EPI) en relation avec les risques associés à la tâche qu'il réalise, respecter les règles d'hygiène et de sécurité individuelle et collective. Il peut être amené à intervenir sur des chantiers en rénovation pouvant présenter des risques dus à la présence d'amiante. Il doit être en capacité d'avertir son responsable en cas de suspicion de présence d'amiante dans les matériaux sur lesquels il intervient. Il a connaissance des principes du développement durable et est en capacité de réaliser le tri sélectif des déchets générés par son activité.

Selon la structure de l'entreprise, les déplacements sont locaux pour les petites entreprises et régionaux voir nationaux pour les plus grosses. Pour les petites entreprises, les changements de chantiers peuvent être fréquents. Les horaires de travail sont relativement réguliers.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Réaliser l'aménagement intérieur de bâtiments d'habitation en matériaux secs à base de plâtre

Réaliser dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs horizontaux en matériaux secs à base de plâtre.
Réaliser dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs verticaux en matériaux secs à base de plâtre.
2. Réaliser à l'intérieur de bâtiments d'habitation, la pose de différents systèmes constructifs d'isolation thermique et acoustique
Mettre en œuvre dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs d'isolation thermique.
Mettre en œuvre dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs d'isolation acoustique.
Certificat complémentaires de spécialisation (CCS)
Réaliser à l'intérieur de bâtiments d'habitation des travaux courants en plâtre traditionnel

- Construire et enduire manuellement au plâtre traditionnel des cloisons et des plafonds.
- Enduire mécaniquement au plâtre traditionnel un support intérieur.

Blocs de compétences

RNCP30173BC01 — Réaliser l'aménagement intérieur de bâtiments d'habitation en matériaux secs à base de plâtre

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs horizontaux en matériaux secs à base de plâtre.
Réaliser dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs verticaux en matériaux secs à base de plâtre.

RNCP30173BC02 — Réaliser à l'intérieur de bâtiments d'habitation, la pose de différents systèmes constructifs d'isolation thermique et acoustique

LISTE DE COMPÉTENCES

Mettre en œuvre dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs d'isolation thermique.
Mettre en œuvre dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs d'isolation acoustique.

RNCP30173BC03 — Certificat complémentaire de spécialisation (CCS) - Réaliser à l'intérieur de bâtiments d'habitation des travaux courants en plâtre traditionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

Construire et enduire manuellement au plâtre traditionnel des cloisons et des plafonds.
Enduire mécaniquement au plâtre traditionnel un support intérieur.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les entreprises de pose de plaques de plâtre.
Les entreprises d'agencement de bâtiment.
Les agences d'intérim.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Plaquiste.
Plâtrier.
Agenceur de magasins, de bureaux.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'ensemble des articles sont issus du code du travail :

Art.R. 4323-69. - Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées.

Art.R. 4323-71. - Une protection appropriée contre le risque de chute de hauteur et le risque de chute d'objet est assurée avant l'accès à tout niveau d'un échafaudage lors de son montage, de son démontage ou de sa transformation.

Art.R. 4544-9. - Les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités.

Art.R. 4544-10. - Un travailleur est habilité dans les limites des attributions qui lui sont confiées. L'habilitation, délivrée par l'employeur, spécifie la nature des opérations qu'il est autorisé à effectuer.

Art.R. 4544-11. - Les travailleurs qui effectuent des travaux sous tension sont titulaires d'une habilitation spécifique.

Art.R. 4412-94. - Aux interventions sur des matériaux, des équipements, des matériels ou des articles susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante.

Art.R. 4323-58. - Les travaux temporaires en hauteur sont réalisés à partir d'un plan de travail conçu, installé ou équipé de manière à préserver la santé et la sécurité des travailleurs. Le poste de travail est tel qu'il permet l'exécution des travaux dans des conditions ergonomiques.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	1 963 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en génie civil, construction et bois (35 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B2X37 — Ouvriers peu qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B2X38 — Ouvriers qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	17 943
Jugés difficiles à recruter	63 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	B2X37 — Ouvriers peu qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP B2X38 — Ouvriers qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION
A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE
Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER
Nouvelle-Calédonie

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 510 €
Selon la branche	6 300 € – 7 000 €

Prise en charge	Branches concernées
6 510 €	Valeur par défaut · 210 branches
7 000 €	CPNEFP des commerces de gros
6 441 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
6 300 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 05/03/2023

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP320

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP37122

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/30173/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	12
Parcours menés à terme	14
Taux d'achèvement	117 %
Période	02/2022 – 12/2023

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	25
Montant total engagé	109 626 €
Coût moyen par dossier	4 385 €
Durée moyenne	424 h
Période	09/2020 – 02/2023
France compétences	50 %
France Travail	40 %
Reste à charge titulaire	10 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.